

**Une aide à la scolarité en mathématiques  
proposée par les professeurs de mathématiques**

**et**

**le Rectorat de l'académie de Besançon**

*Information à destination des élèves ...*

**P@nse-Math qu'est-ce que c'est ?**

*P@nse-Math est un dispositif d'accompagnement des élèves des collèges et des LEGT en mathématiques. L'objectif est de proposer une aide aux devoirs et aux exercices pour les lycéens et les collégiens.*

**Qui fournit l'aide dans P@nse-Math ?**

*L'aide est fournie par des professeurs de mathématiques enseignant dans des collèges et des lycées de l'académie de Besançon et volontaires pour animer le site.*

**Qui peut bénéficier de l'aide ?**

**Tous** les élèves de la 6ème à la terminale des collèges et des lycées d'enseignement général et technologique, publics et privés sous contrat.

**Un prof pourra donc faire les devoirs à la place d'un élève ?**

**Non !** Un professeur de P@nse-Math ne fera rien à la place d'un élève. Il orientera le travail de recherche de celui-ci, donnera des pistes et des conseils mais ne résoudra pas les exercices ou les problèmes à sa place.

**Comment faire pour bénéficier de P@nse-Math ?**

**C'est simple.** Vous vous connectez sur le site et vous répondez aux questions préliminaires : une identification que vous choisissez (un prénom, un mot, ...), une adresse mail pour vous contacter, le niveau auquel vous vous trouvez (6ème, 5ème, ... 1ère S, Terminale STG, ...). Vous pourrez ensuite poser votre question : mais attention, vous devrez indiquer quelles ont été les recherches effectuées et prouver que vous avez fait un travail personnel avant d'accéder à l'aide.

**Que se passe-t-il si je n'ai pas fait de recherche préalable ?**

Alors vous recevrez un courriel vous indiquant que votre question ne peut pas être prise en compte et quelle en est la raison.

**Comment saurai-je si ma question a bien été prise en compte ?**

Une réponse vous sera adressée via l'adresse électronique que vous aurez fournie. D'autre part, votre question et la réponse seront archivées dans le répertoire de votre niveau et donc accessibles à tous.

### Puis-je me connecter sans poser des questions ?

**Oui.** Vous pouvez vous connecter au service et consulter l'ensemble des questions déjà posées et les réponses apportées. Peut-être trouverez-vous une réponse à une question que vous vous posez ....

### Quels sont les délais pour avoir une réponse ?

Les délais sont de 24h hors vacances scolaires et week-end, 48h en week-end. Il ne faut donc pas espérer avoir à 6h du matin la réponse à une question posée à 23h la veille ...

### Puis-je demander à accéder à des leçons particulières par P@nse-Math ?

**Non.** P@nse-Math ne se substitue pas aux professeurs de mathématiques. Le cours est fait en classe et non à travers ce dispositif d'aide aux devoirs.

### Les profs de P@nse-Math sauront-ils qui pose une question ?

**Non.** Les questions seront posées anonymement, pour l'instant. Seul un identifiant et une adresse électronique sont demandés, mais c'est l'élève posant la question qui les choisit. Cependant une charte de bonne conduite et de bonnes pratiques est en place et tout utilisateur du service est invité à la consulter. Aucune question ne paraîtra sur le site avant d'avoir été validée par un animateur du site. Si des incivilités étaient constatées, alors une identification précise, via l'établissement scolaire, serait demandée mais tout le monde espère que les règles de bonne conduite et de convivialité seront respectées.

### Est-ce que je saurai quel est le nom du prof qui répond ?

**Non.** Les professeurs animateurs du site répondront sous couvert de pseudos. Pour une recherche particulière concernant un élève, ce sera en principe toujours le même professeur qui répondra mais son identité ne sera pas révélée.

### Est-ce que je dois m'abonner à P@nse-Math ?

**Non,** le service est ouvert sans abonnement.

### P@nse-Math, combien ça coûte ?

Rien, le service est **gratuit**.